



Prêt d'argent non remboursé et somme touchée

Par Visiteur

Bonjour, merci en premier lieu de me permettre de poser une question, la voici : j'ai - sottement - prêté une somme de 2300 euros à un monsieur. Ce monsieur m'a "touchée" car il est Martiniquais et sa maison familiale a eu des dégâts lors d'une intempérie. Je lui ai demandé de me faire une reconnaissance de dettes, il n'a jamais voulu ! Il prétend attendre le remboursement de l'assurance pour me rembourser... Je ne connais que son adresse postale et... son mail... J'imagine que vous allez être frappée par ma naïveté... Mais, je le pensais honnête ! Puis-je intervenir et comment, maintenant ? Merci pour votre réponse, bien cordialement,

Par Visiteur

Bonjour Madame

Mais, je le pensais honnête ! Puis-je intervenir et comment, maintenant ?

Trois problèmes se posent :

- vous n'avez pas de reconnaissance de dettes
- vous ne connaissez pas l'identité de ce Monsieur
- la juridiction que vous devez saisir est en Martinique.

Je comprends la situation mais je crains fort que vous ayez fait l'objet d'une arnaque. Vous pouvez tenter de porter plainte mais contre X.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour, merci pour votre réponse.

Un "bémol" : je connais l'identité (nom, prénom de ce monsieur) car avant que de lui prêter cette somme je lui ai fait parvenir du courrier à Paris où il réside et exerce comme ingénieur, hélas, je ne connais pas son lieu de travail.

Cela change-t-il votre "pronostic" ?

Merci pour votre réponse, cordialement,

Par Visiteur

Bonjour Madame

Dans ce cas vous pouvez vous servir de cette adresse pour saisir une juridiction en Métropole, ce qui sera plus pratique et moins coûteux.

Etant donné que la somme est de moins de 4000 euros vous devez saisir le juge de proximité en matière civile.

Pour ce faire vous pouvez télécharger le formulaire sur internet.

[Formulaire - Cerfa n°12285*03]

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour, je vous remercie pour vos réponses et conseil, que je vais suivre. Bien cordialement,

Par Visiteur

Chère Madame

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.
En espérant que tout se passe pour le mieux.

Bien à vous.